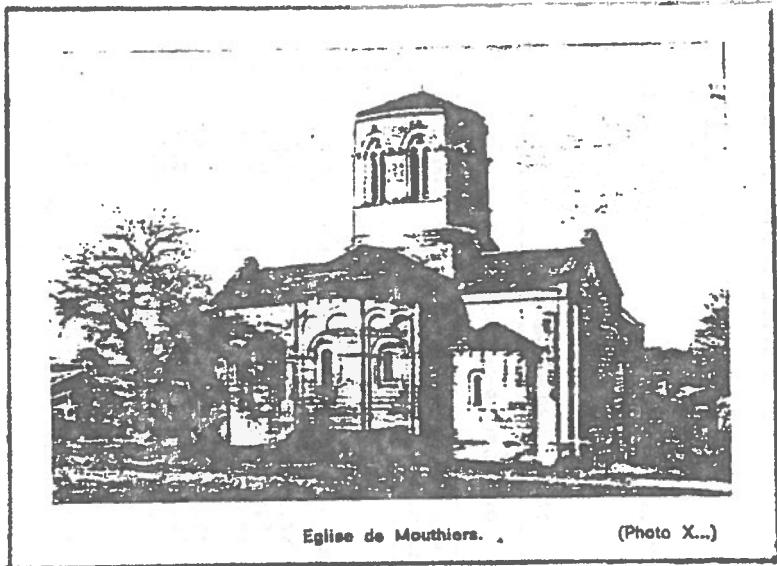


SEPTEMBRE 85
OCTOBRE

VIVRE A



MOUTHIERS-SUR-BOEME

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPT. 1985

A/ INFORMATIONS :

-Les collectivités n'ayant pas le droit de préemption, l'acquisition d'un bois, prévue en juillet, ne pourra pas se réaliser.

-A l'école : La chaudière à plaquettes de bois est arrivée, et va être montée. Le silo pour stocker les plaquettes est installé.

De nouvelles cuisinières sont en place.

La salle d'informatique a pu être terminée pour accueillir le matériel.

Un mur ((Ecoparc de EST)) de la salle polyvalente est construit.

-La participation de la commune à la refection des toitures du collège de LA COURONNE, sera de 24 000 F., payables en 5 ans (plus une partie des intérêts de l'emprunt qui sera contracté par le S.I.V.O.S.).

-Radio-Boème ne pourra pas émettre, l'autorité compétente ayant refusé l'autorisation le 29 aout, car il n'y a pas de fréquences libres.

-Pendant son congé de maladie, notre secrétaire de mairie, Francine BARBOT,

sera remplacée par Mme Annette LASSALLE née LAPOUGE, qui a déjà travaillé à la mairie.

B/ DECISIONS:

-Les "Compagnons" se proposent d'aménager un terrain de jeux pour enfants sur le terrain situé au sud du presbytère, la nécessité de le clore, impose un bornage préalable que le Conseil a accepté.

-Accord du Conseil pour l'installation d'un éclairage qui permettra l'entraînement sur le terrain annexe de foot-ball. Le budget prévu pour le terrain permet ses travaux.

-La loi ayant ramené de 300 f. à 50f. le minimum des droits de licence sur les débits de boissons, le Conseil Municipal retient ce dernier taux, ce qui diminuera en particulier les frais des associations qui organisent des fêtes.

Le Conseil Municipal donne la dérogation nécessaire, pour l'installation d'un élevage de porcs en plein air, à l'EST du Moulin du Duc, sous réserve qu'il n'y ait pas opposition formelle à ce projet de la nature des installations (Problème à l'étude au niveau ministériel).

-A la suite de la démons-

tration, à la mairie de CONDAT SUR VIENNE (Hte-Vienne), du logiciel de gestion communale de la société S.E.R.I.G. de LIMOGES le Conseil retient ce système, plus performant que celui de Vienne-Service pour un coût (logiciels et matériels) identique.

-La salle de jeux de l'école maternelle sera pourvue de rideaux extérieurs enroulables afin de permettre des projections et d'arrêter le soleil en été.

-Une employée communale effectuera une heure hebdomadaire supplémentaire, à l'école maternelle pour répondre aux besoins.

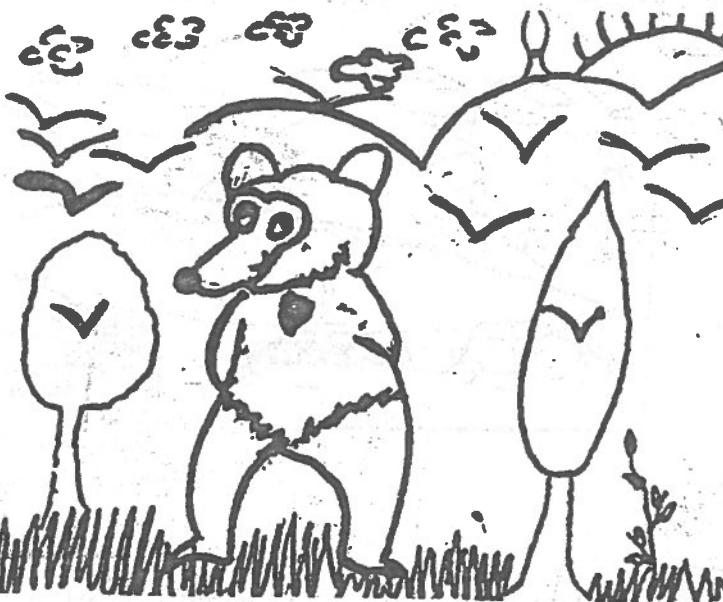
-Le Conseil Municipal donne son accord pour le 3ème stage d'insertion qui devrait débuter à la mi-octobre. Il assurera une pré-qualification pour la filière bois. Son budget, financé par l'état, s'élève à 196 000 F.

-Un recensement complémentaire va être effectué dans la commune. L'agent recenseur percevra 16 F. par dossier.

-Pour des travaux de menuiserie, à la salle polyvalente, le devis le moins élevé, présenté par M. COPPENS, a été retenu.

-L'association Jeunesse et Loisirs de LA COURONNE va créer un Centre de Loisirs fonctionnant les mercredis et pendant les petites vacances. Elle a proposé à la commune de MOUTHIERS de s'associer à ce projet. La participation serait, par jour, de 30 francs pour les familles et de 25 francs par enfant pour notre commune. Un Centre de Loisirs fonctionnant déjà le mercredi à MOUTHIERS, le Conseil Municipal a pensé, qu'il n'y avait pas lieu, pour le mercredi, de s'associer au projet de LA COURONNE. En ce qui concerne les petites vacances, la décision est différée. Le Conseil a émis le souhait qu'une enquête soit effectuée auprès des familles, pour voir si un Centre pourrait être envisagé dans notre commune. Cette enquête figure dans le présent bulletin. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y répondre.





RENTREE SCOLAIRE

Les vacances terminées, la Rentrée scolaire s'est effectuée à MOUTHIERS dans les meilleures conditions. Tout était prêt le jour J, pour accueillir les 170 élèves du primaire et les 88 élèves de la maternelle.

Il faut signaler au groupe primaire, l'arrivée au poste de Directrice, de Mme RATEAU à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne carrière à MOUTHIERS.

Les écoles de MOUTHIERS paraissent maintenant bien équipées pour donner aux enseignants, les moyens de réaliser le meilleur

travail.

Prochainement, un matériel informatique va être installé au primaire dans une pièce spécialement aménagée, et tous les enfants pourront s'initier sur ce nouveau mode d'expression. En juillet dernier, une majorité d'enseignants de MOUTHIERS a suivi un stage de formation, ce qui permettra aux enfants d'approcher l'informatique dans les meilleures conditions.

Dans les prochaines réalisations, il est prévu d'aménager le préau du primaire avec du matériel permettant de développer le programme d'Education Physique et Sportive.

La maternelle, toujours

soucieuse d'améliorer et d'adapter ses méthodes d'enseignement, a trouvé à la rentrée, des locaux aménagés avec beaucoup de soins par les cantonniers, qu'il faut féliciter pour leur travail.

Nous ne pouvons passer sous silence l'énorme étude, qui a été réalisée par M. Le Maire et la commission pour les Economies d'Energie. A l'entrée de l'hiver, l'école primaire sera chauffée en grande partie par une chaudière à copeaux de bois, alors qu'à la maternelle.

Le même procédé est en place depuis l'hiver dernier et donne toute satisfaction, la preuve en est, c'est que MOUTHIERS a réalisé

une opération pilote, qui fait déplacer des représentants de collectivités et des personnes intéressées à titre personnel, de toute la région.



FRAIRIE DES VENDANGES

DIMANCHE 13 OCTOBRE

14 h 30 3ème Bicross
(inscriptions sur place)

SAMEDI 12 OCTOBRE

21 h Ouverture de la fête
Buffet campagnard dansant
(Salle GINET)

Pendant la durée de la fête : manèges, scooters, stands, tirs, confiseries, etc... Buffet, buvette.



ENQUETE EN VUE D'UN CENTRE DE LOISIRS A MOUTHIERS PENDANT LES PETITES VACANCES

L'association Jeunesse et Loisirs de LA COURONNE, va créer un Centre de Loisirs pour enfants pendant les petites vacances et propose à la commune de MOUTHIERS de s'y associer. Coût par enfant et par jour, pour les familles : 30 francs.

Cette enquête est destinée à montrer si un tel centre pourrait être créé à MOUTHIERS, dans les locaux du restaurant scolaire pendant les petites vacances. Le prix pour les familles serait de 30 francs par jour pour 1 enfant, et de 24 francs par jour et par enfant pour 2 enfants de la même famille.

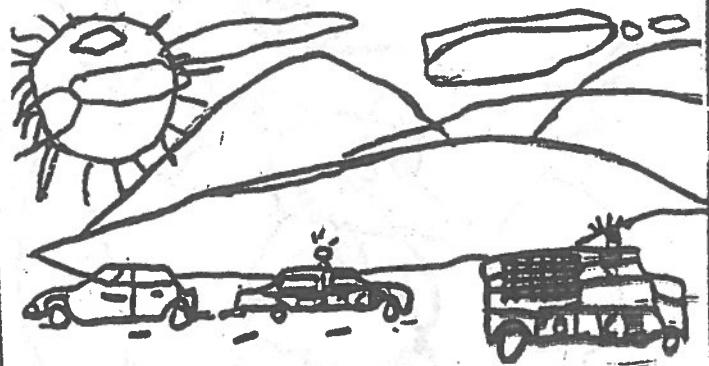
Les personnes intéressées sont invitées à remettre leur réponse, soit aux animatrices de la Garderie et du Centre de loisirs fonctionnant déjà le mercredi, soit à la mairie, le plus tôt possible et au plus tard le 16 octobre 1985.

Il ne s'agit que d'une enquête et non d'une inscription.

GENEROSITE

=====

Nous remercions la personne qui a la gentillesse de faire profiter la cantine, de sa récolte de haricots verts.

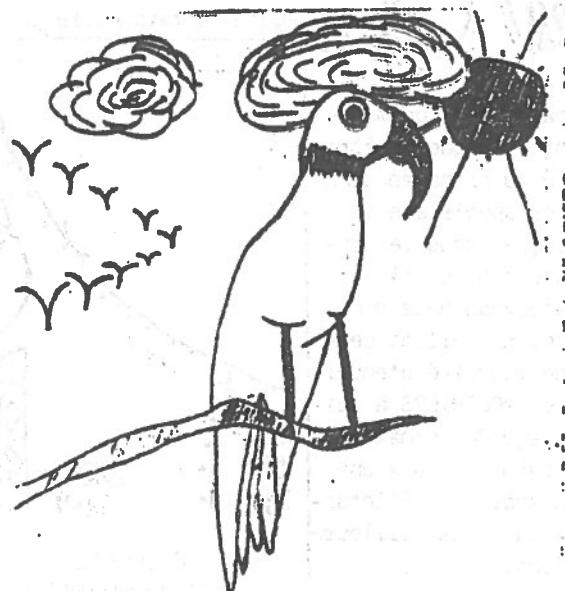


DIMANCHE 6 OCTOBRE

Salle polyvalente :
de 8 H à 12 H
et de 14 H à 18 H

EXPOSITION ET GRANDE BOURSE D'OISEAUX

organisée par le Club national des exotiques avec la participation des éleveurs du Sud-Ouest, Centre-Ouest, et Ouest.



EXPOSITION DE FOSSILES ET MINERAUX

Entrée gratuite-Buvette.



V. Dubost

Dépot légal octobre 85

REPONSE A L'ENQUETE CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES PETITES VACANCES

M., Mme : , Lieu-dit :

-seraient intéressés par un Centre de Loisirs à MOUTHIERS pendant les petites vacances : Cochez ci-dessous, pour un enfant : âge ans

deux enfants : âge..... et ans

Toussaint : du lundi 28 au jeudi 30 octobre et le lundi 4 nov. 1985

Noël : du lundi 23 déc. 1985 au jeudi 2 janv. 1986

Pendant toutes les vacances.

Pendant une partie seulement. Laquelle ?.....

Février : du vendredi 21 au Vendredi 28 février 1986

Printemps : du lundi 31 mars au mercredi 9 avril 1986

Pendant toutes les vacances.

Pendant une partie seulement. Laquelle ?.....